

CONDITIONS GÉNÉRALES - CONSOMMATEUR

APERÇU DU CONTENU

1. Définitions

Cette clause définit le sens de tout terme ayant une signification spécifique dans le présent document.

2. Généralités

Cette clause explique dans quelle mesure le présent document s'applique aux transactions effectuées entre vous et nous.

3. Fourniture du service

Cette clause explique que nous fournissons uniquement le service de réservation de location de voiture et qu'il vous sera demandé de conclure un contrat indépendant avec une société de location de voiture concernant les services de location de voiture.

4. Offres

Cette clause explique le statut de toutes offres que nous formulons.

5. Réservations, confirmations et livraison de voiture

Cette clause définit la procédure concernant les réservations, les confirmations et la livraison d'un véhicule, et explique les responsabilités de CARNECT en comparaison avec celles de la société de location de voiture concernée. Elle explique également la procédure suivie si vous ne vous présentez pas pour prendre livraison de votre voiture. En outre, la clause explique à quel moment le paiement est débité et souligne certaines conditions pouvant être incluses dans un contrat de location de voiture, telle que la demande du versement d'un dépôt de **garantie** de votre part.

6. Prix. Cette clause explique que les devis sont exprimés dans la monnaie indiquée et explique dans quelles conditions les prix peuvent être soumis à des modifications.

7. Modification ou annulation de réservation. Cette clause vous explique les conditions dans lesquelles vous pouvez modifier ou annuler votre commande et les circonstances dans lesquelles nous pouvons vous proposer un remboursement. Elle explique également qu'il pourra vous être demandé de payer des frais d'annulation tardive si vous ne vous présentez pas pour prendre livraison de votre véhicule ou si vous effectuez une annulation avec un préavis inférieur à celui convenu.

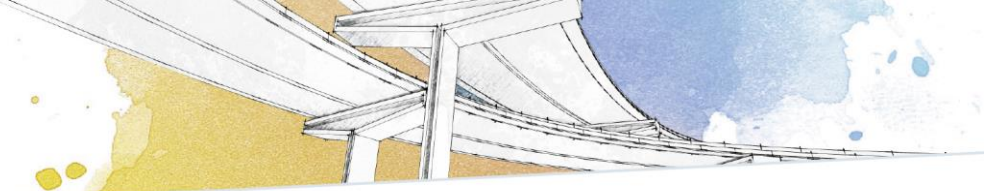
8. Obligations et responsabilités du client. Cette clause énonce vos obligations et vous rappelle que votre location doit être légale.

9. Obligations de CARNECT. Cette clause réitère que nos obligations sont limitées à la mise en relation avec la société de location de voiture et ne s'appliquent pas à la fourniture du service de location de voiture.

10. Exclusion de garanties. Cette clause explique que la plupart des informations que nous fournissons via la plateforme de location de voiture proviennent directement des sociétés de location de voiture. Par conséquent, nous ne sommes pas responsables de ces informations ni d'un quelconque manquement d'une société de location de voiture dans l'exécution d'un contrat de location.

11. Limitation de responsabilité. Cette clause énonce les limitations de notre responsabilité.

12. Divers. Cette clause contient un certain nombre de dispositions générales concernant le contrat entre vous et nous, y compris la manière dont nous utilisons vos données, quel droit s'applique et la manière dont le contrat doit être interprété.



1. Définitions

1.1 « CARNECT » désigne la marque MICRONNEXUS GmbH, une société enregistrée en Allemagne, dont les bureaux sont sis Humboldthaus, Am Sandtorkai 37, 20457, Hambourg, Allemagne.

1.2 Le terme « Les présentes Conditions » désigne les conditions générales prévues dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme de location de voiture et des Services de réservation de location de voiture, tels que définis ci-dessous.

1.3 Le terme « Plateforme de location de voiture » / « Plateforme de réservation CARNECT » désigne le moteur de réservation exploité par CARNECT.

1.4 Le terme « Services de réservation de location de voiture » désigne les services fournis par CARNECT par l'intermédiaire de sa Plateforme de location de voiture, laquelle permet aux Clients de trouver et de réserver des Services de location de voiture.

1.5 Le terme « Services de location de voiture » désigne les services permettant de louer une voiture fournis par la Société de location de voiture au Client.

1.6. Le terme « Société de location de voiture » désigne le fournisseur de location de voiture proposant les Services de location de voiture aux Clients.

1.7 Le terme « Client » désigne tout consommateur final utilisant les Services de réservation de location de voiture.

1.8 Le terme « Contrat de location de voiture » désigne le contrat entre le Client et la Société de location de voiture.

2. Généralités

2.1 Les présentes Conditions s'appliquent à la fourniture par CARNECT des Services de réservation de location de voiture au Client et à l'utilisation de la Plateforme de location de voiture.

2.2 Les présentes Conditions pourront être mises à jour ou modifiées à tout moment par CARNECT et leur version la plus récente s'appliquera à chaque réservation, sans nécessité de référence explicite aux présentes Conditions, ou accord sur lesdites présentes Conditions lors de la conclusion de la transaction.

2.3 CARNECT rejette par la présente toute contre-confirmation, contre-offre ou autre référence fournie par le Client dans ses conditions générales. Les conditions générales différentes du Client pourront uniquement s'appliquer si CARNECT les a confirmées par écrit.

2.4 Le Client ne sera pas autorisé à céder toutes réclamations découlant de transactions avec CARNECT sans l'approbation écrite de CARNECT.

3. Fourniture des services

3.1 CARNECT s'engage à proposer les Services de réservation de location de voiture par l'intermédiaire de sa Plateforme de location de voiture. CARNECT n'est pas, ne possède pas et n'exploite pas la Société de location de voiture. CARNECT ne conclut pas de contrats avec des Clients pour des Services de location de voiture, mais fonctionne uniquement en qualité d'agent, en soumettant les demandes et les réservations des Clients aux Sociétés de location de voiture par l'intermédiaire de sa Plateforme de location de voiture. Le Contrat de location de voiture est conclu entre le Client et la Société de location de voiture concernée.

3.2 Le Client est informé que le Contrat de location de voiture sera soumis aux conditions générales de la Société de location de voiture.

3.3 Des réglementations ou restrictions particulières peuvent être appliquées par la Société de location de voiture sur des prix, produits ou services sélectionnés. Dans ce cas, le Client sera informé en conséquence avant la réservation.

4. Offres

4.1 Toutes les offres de CARNECT sont exprimées uniquement au nom de la Société de location de voiture.

4.2 Avant leur confirmation par la Société de location de voiture, les offres ne seront pas contraignantes, notamment concernant le prix, l'heure de livraison et autres spécifications du Contrat de location de voiture.

5. Réservations, confirmations et livraison de voiture

5.1 Les réservations effectuées par le Client ne seront pas acceptées avant d'avoir été confirmées par CARNECT par écrit ou par courriel au nom de la Société de location de voiture, ou par la Société de location de voiture elle-même par écrit, par courriel ou en débitant un compte ou une carte de crédit. Toutes les réservations demeurent soumises à une confirmation explicite par la Société de location de voiture elle-même, ainsi qu'à ses conditions générales.

5.2 Nous conseillons vivement au Client de vérifier immédiatement l'exactitude de la confirmation de la réservation et d'informer CARNECT en cas d'erreur et/ou d'incohérence dans les plus brefs délais.

5.3 Le prix de location de voiture approuvé sera facturé par la Société de location de voiture au moment de la réservation. CARNECT est autorisé à encaisser le paiement relatif aux Services de location de voiture à partir de la carte de crédit du Client au nom de la Société de location de voiture.

5.4 L'offre du Client pour l'achat des Services de location de voiture sera acceptée une fois que le paiement requis aura été reçu et que le ticket de CARNECT aura été mis à disposition du Client. L'acceptation de l'offre du Client est remise par CARNECT en qualité d'agent au nom de la Société de location de voiture.

Afin de dissiper tout doute, un défaut de paiement impliquera que l'offre du Client pour l'achat des Services de location de voiture sera rejetée et que le processus de réservation sera considéré comme incomplet.

5.5 Le Client sera contacté par la Société de location de voiture concernant la livraison de la voiture. Le ticket CARNECT devra être présenté au guichet de location. Le ticket CARNECT sera normalement disponible une fois que le paiement complet aura été reçu et que la voiture aura été confirmée par la Société de location de voiture. Si vous ne prenez pas livraison de la voiture ou n'êtes pas autorisé à le faire en raison d'un manque de documentation ou de défaut de présentation d'une carte de crédit valide, cela sera considéré comme un cas de « no show », ce qui signifie que les dispositions de la clause 7.2 s'appliqueront (voir les références ci-dessous).

5.6 Les présentes Conditions ne constituent pas de contrat pour les Services de location de voiture, lequel contrat sera fourni séparément sous la forme d'un Contrat de location de voiture. Nous vous conseillons vivement de lire le Contrat de location de voiture, lequel peut inclure tout ou une partie des dispositions suivantes. La plupart des Sociétés de location de voiture demandent le versement d'un **dépôt de garantie** avant la livraison de la voiture de location. Sous réserve du Contrat de location de voiture applicable, ce dépôt pourra prendre la forme d'un montant (correspondant à l'excédent (le cas échéant) plus le carburant, la TVA) qui sera bloqué sur une carte de crédit internationale au nom du conducteur principal (les dépôts en espèces, cartes Maestro, Switch, Visa Electron, cartes de crédit prépayées et toutes cartes de débit ne sont pas acceptées). Si un **dépôt de garantie** est requis, un Contrat de location de voiture prévoira généralement que le montant bloqué soit restitué dans son intégralité à la fin de la location, à condition que le véhicule soit restitué dans l'état dans lequel il a été loué. Si un Contrat de location de voiture contient des frais de retour, il s'agit la plupart du temps uniquement d'estimations qui peuvent changer sans préavis. Le Client devra présenter un permis de conduire valide et une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), ainsi qu'une carte de crédit valide lors de la livraison de la voiture de location. Généralement, le détenteur de la carte de crédit et le conducteur doivent être la même personne. En cas de doute, veuillez contacter la Société de location de voiture afin de confirmer les conditions avant la livraison.

5.7. Aucune signature manuscrite

Étant donnée la nature des transactions en ligne, vous reconnaissez par les présentes l'impossibilité de signer la lettre de paiement, à savoir le document par lequel un consentement est généralement donné lors d'une transaction. Pour cette raison, vous acceptez de ne pas signer toute transaction électronique générée suite à une réservation effectuée via la Plateforme de réservation CARNECT.

La personne remplissant le formulaire de réservation sur la Plateforme de réservation CARNECT doit être autorisée à le faire. En outre, cette personne sera responsable de la totalité des coûts de réservation, y compris des frais d'annulation ou de modification.

Après avoir procédé à la réservation et au paiement via la Plateforme de réservation CARNECT, CARNECT confirmera par courriel et fournira un reçu pour le service. Vous devrez imprimer et présenter ce reçu à votre arrivée dans les bureaux de la Société de location de voiture où le ou les services sont proposés, ou lorsqu'ils commencent.

Ce reçu n'est pas un contrat de location et lors de la prise du véhicule, un Contrat de location de voiture vous sera présenté par la Société de location de voiture concernée. **Nous vous conseillons vivement de lire attentivement les dispositions du Contrat de location de voiture avant de la signer et de bien vérifier les inclusions et exclusions de votre location.** Tous les tarifs de location de voiture sont garantis dans la devise stipulée dans les présentes. Tous les frais de services locaux qui ne sont pas inclus dans la location seront facturés par la Société de location de voiture dans la devise locale. La Société de location de voiture pourra appliquer des frais supplémentaires de service de location au-delà des heures d'exploitation.

6. Prix.

6.1 Les prix sont indiqués dans la devise du marché source, y compris la TVA applicable, sauf mention contraire dans le document de confirmation qui vous est remis par CARNECT ou la Société de location de voiture concernée.

6.2 Sauf en cas d'accord contraire formel, le prix de location est soumis à la devise de destination où la voiture de location est livrée, au moment du paiement.

6.3 Dans le cas où des frais supplémentaires ou majorés sont exigibles suite à une modification de la loi entre la date du contrat et la date de location, notamment des taxes, droits, paiements de compensation monétaire, etc., CARNECT, au nom de la Société de location de voiture, ou la Société de location de voiture elle-même, sera en droit d'augmenter le prix de location en conséquence. Si vous n'acceptez pas cette augmentation dans le prix de location, vous serez en droit d'annuler votre réservation, étant toutefois entendu que cette annulation devra avoir été effectuée au plus tard 48 heures avant la date de location prévue, et vous pourrez demander un remboursement de votre réservation. Dans ce cas, il ne vous sera demandé de régler aucun frais d'annulation.

7. Modification ou annulation de réservation

7.1 Modification de réservation

CARNECT ne facture pas de frais de gestion pour des modifications de réservation effectuées au plus tard 24 heures avant la date de début de la location. Cela ne comprend pas les augmentations de coût découlant de changements importants dans la réservation, tels que la durée ou la gamme de la voiture, la modification par la Société de location de voiture de ses tarifs après la réservation initiale, ou l'application par la Société de location de voiture de frais de modification. Les changements de réservation requièrent une nouvelle émission du ticket original. Si votre demande de changement de réservation entraîne une augmentation de coût que vous ne pouvez pas accepter, vous avez le droit d'annuler votre réservation conformément aux conditions établies en vertu de la clause 7.2.

7.2 Annulation de réservation

Dans le cadre du service de Client privilégié, les annulations n'entraînent la facturation d'aucun frais de gestion lorsque CARNECT est informé par le Client 48 heures avant la date de location prévue. Pour les annulations effectuées moins de 48 heures avant la date de réservation prévue et/ou en cas de no show, CARNECT conserve l'intégralité du montant des Services de location de voiture ;

Lorsque le véhicule n'est pas récupéré en raison d'un manquement à retirer le véhicule à la date/heure spécifiée, d'une documentation insuffisante (par exemple en cas de non-présentation d'un permis de conduire valide ou d'une carte de crédit valide ou encore d'une carte d'identité/passeport valide) et si

CARNECT est en est informé au moment de la livraison, cela est traité comme une annulation de moins de 48 heures, autrement dit « No show ».

7.3 CARNECT ne rembourse pas les jours non utilisés si le Client ne se présente pas, se présente avec du retard ou restitue le véhicule de manière anticipée, sauf si un remboursement est proposé à CARNECT par la Société de location de voiture concernée. Si CARNECT reçoit une quelconque somme à titre de remboursement de la part de la Société de location de voiture concernée, elle fera en sorte de transmettre cette somme au Client en geste de bonne volonté. Le Client devra toutefois reconnaître que ce remboursement sera net de toute marge appliquée par CARNECT sur les frais de location exigibles ou payés en vertu des présentes Conditions générales.

8. Obligations et responsabilités du client

8.1 Le Client garantit que toutes les informations fournies à CARNECT par le Client lui-même ou par toute autre personne au nom du client et/ou pour le compte du Client sont exactes et complètes.

8.2 Toute réservation frauduleuse, spéculative ou fausse effectuée en vue d'une demande accrue sera interdite.

8.3 Le Client reconnaît et accepte que les Services de réservation de location de voiture fournis par CARNECT ne doivent être utilisés qu'à des fins de réservation légales par le Client.

9. Obligations de CARNECT

9.1 Les obligations de CARNECT sont limitées à la transmission des informations pour le Contrat de location de voiture à la Société de location de voiture.

9.2 La livraison de la voiture de location ne fait pas partie des obligations de CARNECT.

10. Exclusion de garanties

10.1 CARNECT se fonde sur les informations fournies par les Sociétés de location de voiture. CARNECT n'est pas en mesure de vérifier l'exactitude et/ou l'exhaustivité de ces informations. CARNECT ne donne aucune garantie ni ne fait aucune déclaration concernant l'exactitude, la crédibilité, l'exhaustivité et/ou l'actualité de toutes informations et/ou services, quels qu'ils soient. CARNECT ne garantit pas que ses services seront fournis de manière ininterrompue et sans erreur, et que ces défauts seront corrigés, ou que le serveur en charge de la mise à disposition des informations sera exempt de virus ou d'autres composants malveillants.

10.2 CARNECT ne garantit pas et ne sera pas responsable de la disponibilité des voitures de location au moment de la réservation ou de l'exécution du Contrat de location de voiture.

11. Limitation de responsabilité

11.1 CARNECT, ses représentants, directeurs, propriétaires, affiliés et auxiliaires d'exécution (lesquels sont désignés dans les dispositions suivantes comme « CARNECT ») ne seront pas responsable, en vertu de quelques motifs juridiques que ce soit, de toutes pertes ou dommages directs ou indirects liés ou découlant de votre utilisation des informations, produits, services et/ou matériels proposés par l'intermédiaire de la Plateforme de location de véhicule, y compris, sans toutefois s'y limiter, de toutes pertes ou dommages directs, indirects ou consécutifs de quelque nature que ce soit, de toutes pertes financières, perte de données ou d'opportunité, même si CARNECT a été informé du fait que ces pertes ou dommages étaient

prévisibles. Les pertes ou dommages sont prévisibles s'il apparaît évident qu'ils vont se produire ou allaient se produire au moment de la conclusion du Contrat, à la connaissance de CARNECT et du Client.

11.2 CARNECT ne sera pas responsable de toute interruption ou erreur de la Plateforme de réservation CARNECT, ni de s'assurer que tout contenu fourni sur la Plateforme de location de voiture par les Sociétés de location de véhicule ou autre tiers est libre d'erreur, omission, défaut ou virus, et ne sera pas responsable de l'exactitude ou de la légalité dudit contenu.

11.3 CARNECT exclut dans toute la mesure autorisée par la loi toutes garanties (explicites ou implicites) concernant la qualité, l'exhaustivité ou l'exécution d'un objet spécifique de 1) toute location de voiture réservée par l'intermédiaire de cette Plateforme de location de voiture et 2) de cette Plateforme de location de voiture et de son contenu, y compris, sans toutefois s'y limiter, toutes informations liées aux locations de la Société de location de véhicule contenues dans cette Plateforme de location de véhicule, ainsi que la technologie permettant de l'exploiter.

11.4 Toute réservation effectuée par le Client pour des Services de location de voiture sur cette Plateforme de location de voiture sera effectuée auprès d'une Société de location de voiture et non pas auprès de CARNECT. CARNECT et cette Plateforme de location de véhicule fournissent uniquement la possibilité de procéder à des réservations auprès de Sociétés de location de voiture. CARNECT n'est pas partie au Contrat de location de véhicule entre le Client et la Société de location de véhicule et ne sera aucunement responsable (directement ou indirectement) à l'égard de toute partie concernant les dispositions du Contrat de location de voiture du Client avec la Société de location de véhicule ou de tout problème découlant de la location de véhicule réservée conformément audit contrat, ou de tout problème entre le Client et la Société de location de voiture. Concernant les Services de réservation de location de voiture, le Client est lié par ceux-ci et est réputé en avoir pris connaissance. Le Client reconnaît que, en effectuant une réservation, il devra conclure un Contrat de location de voiture séparé avec la Société de location de voiture concernée.

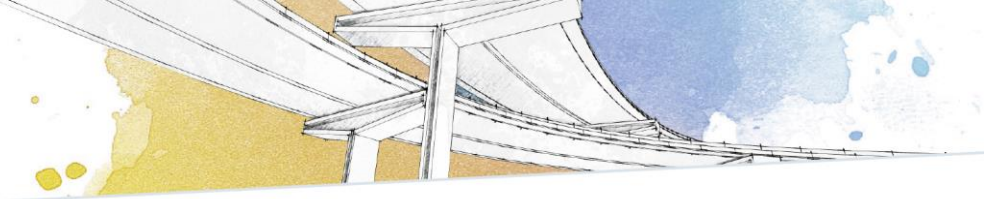
12. Divers

12.1 Le Client pourra uniquement exercer un droit de compensation contre des réclamations de CARNECT si la demande reconventionnelle du Client n'est pas contestée, ou si elle a fait l'objet d'une décision judiciaire et que celle-ci est définitive et juridiquement contraignante.

12.2 Le manquement de CARNECT à faire appliquer ou exercer à tout moment ou pour toute période l'une quelconque des dispositions ou droit octroyés par les présentes Conditions ne saura constituer de renonciation à ladite disposition ou droit et n'affectera en aucune manière le droit de CARNECT à les faire appliquer ou à les exercer ultérieurement.

12.3 Les rubriques et titres contenus dans les présentes Conditions sont fournis à des fins de commodité et ne sauront limiter ou autrement affecter la signification des présentes Conditions.

12.4 Le client est informé que CARNECT collecte, traite et stocke les données personnelles obtenues dans le cadre de la relation d'affaires conformément aux dispositions légales du règlement européen sur la protection des données et de la loi fédérale sur la protection des données. Référence est faite à la politique de confidentialité de CARNECT.



12.5 Le droit allemand s'appliquera, sous réserve de l'exclusion de Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises.

12.6 La ville de Hambourg constituera le lieu unique de procès, dans la mesure où le Client est une entité commerciale légale établie en vertu de dispositions juridiques ou un organisme comprenant des actifs spécifiques en vertu d'un droit public.

12.7 Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions est ou devient illégale, nulle ou pour une quelconque raison non applicable, cette disposition sera alors considérée comme divisible des présentes Conditions et n'affectera pas la validité et la mise en application des dispositions restantes. En lieu et place de la disposition illégale, nulle ou pour une quelconque raison non applicable, une disposition de remplacement s'appliquera avec pour objet de satisfaire à la disposition jugée illégale ou nulle.